



PRÉFET DU VAR

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Toulon, le - 4 JUIL. 2019

Unité Départementale du Var
244 Avenue de l'Infanterie de Marine
BP 50520
83041 Toulon cedex 09

La directrice régionale

à

Nos réf. : D-UD83-2019- 0328
S3IC: 64.13524
Affaire suivie par : CMC 
ut-83.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 88 22 65 40 - Fax : 04 88 22 65 43

Méditerranée Bennes Services
Zac de Gavary
Av A L Breguet
83260 LA CRAU

Objet : Réclamation exprimée à l'encontre de la Société Méditerranée Bennes Services,
commune de La Crau

Monsieur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection inopinée le 2/7/2019. Cette visite, non exhaustive, avait pour objet de vérifier la conformité de votre site au regard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et notamment au regard de la réglementation relative aux déchets et transit de matériaux.

Lors de cette inspection, il est apparu que les activités exercées correspondaient aux activités déclarées concernant la réglementation ICPE. À ce titre, je vous rappelle que vous êtes tenus de respecter les Arrêtés Ministériels de prescriptions générales relatifs aux rubriques de la nomenclature ICPE liées à vos activités, et qui vous ont été transmis par la Préfecture.

Concernant le broyage de déchets végétaux (rubrique 2794 que vous n'avez pas déclarée), je vous rappelle que cette activité doit faire l'objet d'une déclaration en Préfecture à partir du seuil de 5 t/j de déchets traités.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Régionale et par délégation
La chargée de mission Carrières


Laurie Trouilloux